

# Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES  
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS	PUBLICITE
Par les postes, Un an.....	20 francs
Six mois.....	10 francs
Trois mois.....	5 francs
Departements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITE	La ligne 0,40
Reclames.....	0,75
Fals-div.....	2,00
Chronique locale.....	4,00
Echos.....	5,00
Garantie du Nord.....	8,00

## TEMPERATURE

Lille, le 3 janvier 1910.  
Minimum, nuit, abrité..... 5-6  
Minimum, nuit, découvert..... 3-4  
Surface du sol, 8 h. du matin..... 9-8  
A 1 mètre de profondeur..... 5-0  
De l'air à l'ombre..... 9-4  
Maximum, jour, à l'ombre..... 9-9  
Maximum, jour, au soleil..... 11-2  
Etat hygrométrique (8 h. m.)..... 0-99  
Direction du vent :  
Sud-ouest.....  
Sud-est.....  
Sud.....  
Sud-est.....  
Sud.....  
Sud-est.....  
Sud.....  
Sud-est.....  
Sud.....  
Sud-est.....



Temp. probable. — En France, un temps neigeux et assez doux est probable dans le Nord et l'Ouest, la température va rester assez basse dans le Centre et l'Est.

Les macérations imposées au corps sont parfaitement inutiles, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de l'abandon du mal.

## LETTRE OUVERTE à M. le Préfet du Nord

Monsieur le Préfet,  
Rector des Facultés Catholiques de Lille, je manquerais à mon devoir si je n'élevais la voix pour défendre nos professeurs et nos élèves contre les étranges allégations que vous avez portées devant le Conseil général du Nord, dans la séance extraordinaire du 28 décembre, et contre la mesure injuste et tyrannique que vous y avez consentie et sollicitée.

Les Facultés Catholiques de Lille ont le droit légal de vivre autant que les Facultés de l'Etat, puisque l'Enseignement supérieur libre a été institué par une loi française toujours existante. A ce titre elles devaient pouvoir attendre de vous, Monsieur le Préfet, défiance et protection ; et vous n'hésitez pas à demander l'ostracisme contre nous ceux qui y ont été instruits !

Sont-ils donc inférieurs aux élèves des Facultés de l'Etat pour la science ou la moralité ? Il n'en est rien, vous le reconnaîtrez vous-même, et si vous remarquez leur avoir rendu solennellement cette justice : « le savoir et les garanties sont équivalents de part et d'autre, puisque les diplômés sont accordés par un jury de professeurs de l'Etat. Mais les diplômés, ajoutés vous, diffèrent par leurs opinions.

D'abord, Monsieur le Préfet, n'en ont-ils pas le droit ? Ce sont des jeunes gens sérieux, instruits, diplômés, licenciés de lettres ou de sciences, docteurs en droit ou en médecine, qui ont bien assurément tout ce qu'il faut, et l'âge et l'intelligence et l'inspiration pour se faire à eux-mêmes leurs opinions.

Et s'ils ont le droit d'avoir des opinions, ils ont aussi celui d'en avoir de différentes. Or donc et par qui fut-il jamais décrété que l'unité nationale consistait, pour les français, à penser tous de la même sorte ? Vous dites, d'ailleurs, Monsieur le Préfet, qu'il y a la Faculté de l'Etat — toutes les opinions se reconnaissent, républicaines, monarchistes, socialistes, et vous affirmez que l'unité nationale consiste, pour les français, à penser tous de la même sorte ?

Qu'en savez-vous, pourrais-je vous dire, comme M. Maurice ? Ou nous juge souvent de loin et sur des oui-dire peu informés. Mais je reconnais volontiers que nous n'avons pas de socialistes ; nous le rapprochez-vous ? Que si, comme à la Faculté de l'Etat, nous avons des monarchistes et des républicains, certains même de ces derniers très convaincus et ardents, nous en feriez-vous un grief ?

dans l'intérêt de la science ou de l'humanité, mais bien pour servir les rançunes politiques du jour.

Comme un ministre d'ancien, vous parlez « au parti républicain du péril clerical » et vous dites « à l'heure où la lutte est si vive contre les écoles laïques, il ne faut pas donner un nouvel appui à la Faculté Catholique ».

Certains étaient assez naïfs pour croire qu'après s'être occupés aux lettres et télégrammes de M. le Ministre de l'Intérieur, vous ne vous intéressiez qu'aux malheureux assistés, que vous n'aviez de souci que des derniers publics. C'est bien de médecins qu'il s'agit ! Ce sont des agents électoraux qu'il faut s'assurer.

« Je me suis toujours soigneusement écarté des discussions politiques, déclarais-je. Il me faut un motif passif pour me faire sortir de cette ligne de conduite. » Je n'aurais pas l'indiscrétion de chercher le motif passif de ce mouvement que vous venez d'exécuter, Monsieur le Préfet, à la grande surprise de beaucoup. Mais l'évocation que vous en avez faite pas de faire vous-même de « Ponce-Pilate » et la désobéissance avec laquelle vous parlez de son rôle « facile et agréable » donnent bien à penser.

Ponce-Pilate était un homme à qui d'aucuns faisaient crédit, pensant que lui-même à ses seules inspirations, il serait préféré faire le bien. Mis en présence du mal, il ne trouva pas dans sa conscience la force de lui résister, et, par faiblesse ou par ambition, il commit la plus grande iniquité. Convaincu que Jésus n'avait rien fait de mal, il voulait le dériver ; mais, pris de peur devant le foule qui lui criait : « C'est un ennemi de César ; si vous ne le crucifiez pas vous ne serez plus l'ami de César », il tenta de le déshonorer, le fit ensuite flageller et, finalement, l'envoya à la mort. Enchaîné à sa croix et se lava les mains en se disant innocent du sang de ce juif.

C'est peut-être ce dernier acte que vous trouvez « agréable et facile », Monsieur le Préfet. Et pourtant la souffrance est demeurée sur les mains et sur la mémoire du magistrat romain qui, conscient de l'injustice qu'il commettait, voulait quand même à ce prix être l'ami de César.

Agrez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.  
A. MARGERIN,  
Rector des Facultés Catholiques de Lille.

## Gazette du Nord

Dimanche à 11 heures, à MORTAGNE-DU-NORD, au milieu d'une très nombreuse et très sympathique assistance de parents et d'amis, M. l'abbé Auguste Gavella a célébré sa messe de prémisses en l'église paroissiale de Mortagne, magnifiquement décorée pour la circonstance.

Au travers des rues pavées un cortège composé de la société de gymnastique « La Sainte-Blaise » et de diverses confréries de la paroisse vint chercher le nouveau prêtre, qu'accompagnait MM. les abbés Dhinaut, curé de Mortagne, Duhau, ancien curé, Delbroucq et Richer, supérieurs à Lille, Robaut, Provo, Verger, professeur à Lille, Dubain, Despoire et Devos, amis de la famille.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par M. l'abbé Gavella, son oncle, vicaire, curé de Notre-Dame de Lourdes à Tourcoing ; il avait pour diacre et sous-diacre MM. les abbés Mares et Dumortier. La messe de Plancher, sous l'habile direction de M. Vermeulen, fut superbement interprétée par la paroisse et quelques amateurs.

qu'au 11 mai 1868, époque où il revint en France. Il fut libéré du service militaire le 31 décembre 1861.

Revenu à Roncq, il était, par arrêté préfectoral du 5 avril 1868, nommé garde-champêtres à Roncq, fonction qu'il exerça jusqu'en 1896, époque à laquelle on lui confia la charge d'appariteur à la mairie.

M. Charles Desailly était un des nombreux fondateurs de la Société de secours mutuels Saint-Piat. Il était oncle de M. Albert Desailly, conseiller municipal.

M. MAUBEUGE, de M. Charles Lecoqueux, entrepreneur de couvertures en fibrociment, décédé accidentellement le 1er janvier, à l'âge de 27 ans.

Lundi, à neuf heures, ont été célébrées, en l'église de WAMBRECHIES, les funérailles de M. WAMBRECHIES, de la Croix, décédé à l'âge de 76 ans, professeur de 59 ans.

Une pléiade et nombreuse assistance accompagna à sa dernière demeure M. Sour Saint-Thérèse qui, attachée à l'hospice de Wambrechies depuis plus de vingt-cinq ans, se montra toujours pleine d'un inlassable dévouement et d'une affectueuse bonté pour les vieillards et pour les pauvres.

Puis la manifestation de sympathie de la population apportant quelque consolation aux filles de l'Enfant-Jésus qui perdent en leur sainte-Thérèse l'une de leurs meilleures religieuses et de leurs plus dévouées collaboratrices !

Lundi matin, à neuf heures et demi, ont été célébrées, en l'église paroissiale de WAMBRECHIES, les funérailles de M. Alfred Hauw.

Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. Alfred Dumont, conseiller général du Nord ; Louis Blancart, bâtonnier de l'Ordre des Avocats ; d'Aras, notaire ; E. Van Cauwenbergh ; J. Beck ; Ch. Courtois, directeur de l'Enfant-Jésus ; le Frère Bernard, directeur de l'Ecole libre de Rosendaal ; Dupon et Devos, anciens inspecteurs de police ; Koucke, brigadier ; Wellens, agent, et de nombreuses notabilités de Rosendaal.

M. HANDELIN, vicaire-doyen, procéda à la levée du corps et célébra la messe, assisté de MM. Hamez et Taillez, vicaires. Au chœur, on remarquait MM. le chanoine Soubart, archiprêtre, doyen de Saint-Jean-Baptiste, à Denkerque ; l'abbé Maréchal, directeur de l'Enfant-Jésus ; l'abbé Deman, supérieur de l'Institut Fénelon ; Vandaele, supérieur des Hospitales ; Couvreur, vicaire de Saint-Jean-Baptiste ; l'abbé Bouchart, etc.

Le deuil était conduit par MM. l'abbé Hauw, ancien missionnaire, vicaire à Hem, qu'accompagnait M. Desains, curé de cette paroisse, et par M. Alphonse Hauw, publiciste, fils de l'estimé défunt.

En le voyant, Marquette dit à Demeulmeester : « J'ai un compte à régler avec Weiland ; je vais lui donner une trique ce soir. »

Marquette sauta à la gorge de Weiland. Le cabaretier mit les trois consommateurs à la porte. Weiland disparut et, quelques instants après, les deux amis se séparèrent.

Dimanche après-midi, deux gardarmes de la brigade de Mouscron ont arrêté Weiland en état complet d'ivresse.

Le parquet de Courtrai a interrogé Weiland et Demeulmeester.

Ce dernier fut immédiatement relâché. Weiland a été et ne peut expliquer sous l'empire de l'ivresse, l'emploi de son temps. Il a été maintenu en état d'arrestation et inculpé de meurtre.

Il n'a été transféré lundi matin à la prison de Courtrai.

Un ivrogne jette son amie DANS LE CANAL A LA MADELEINE-LEZ-LILLE

Samedi matin, Louis Vanderdonck, 38 ans, chiffonnier, et Alphonse Lepère, femme Bigon, 36 ans, son amie, quittaient en rue de Flandre où ils habitent à Lille, depuis six semaines, pour faire, à La Madeleine, quelques visites du jour de l'An.

Vers quatre heures du soir, tous deux en état d'ivresse, se trouvaient à l'estaminet de la « Ville d'Alger », chemin du Halage.

A la sortie, Vanderdonck, s'adressant à son amie, lui réclamait de l'argent. Comme elle refusait, Vanderdonck, furieux, saisit la malheureuse par les épaules et la précipita dans le canal.

Le sous-brigadier Bourdon, prévenu de cette tentative de meurtre, accourut, et, avec l'aide de M. Dureau, s'efforça de tirer la femme de sa fâcheuse position. Au moyen d'une gaffe, M. Dureau parvint à la saisir au moment où elle allait à la dérive.

Un terrible accident, qui jette le deuil non seulement dans une famille universellement connue et cordialement aimée, mais dans la région tout entière, s'est produit lundi, vers midi, au passage à niveau, non gardé, entre Marquion et Snuchy-Lestrée, sur la ligne de Cambrai à Marquion.

Par un fait qui ne s'explique pas jusqu'ici, puisque la voie ferrée n'est pas enclavée en cet endroit, l'automobile de M. Black arriva au passage à niveau en même temps que le train de Marquion.

Le choc fut terrible. L'auto fut entraîné sur une longueur de plus de cent mètres, avec M. Black et son chauffeur LÉLÉ.

Quant le train put s'arrêter, M. Black avait cessé de vivre ; il avait succombé à une fracture du crâne.

Quant au chauffeur, il sortit presque sain et sauf du terrible accident.

L'automobile fut complètement démolie. Le feu prit à l'arrière et se propagea dans le feuoir, fut transporté à la gare de Marquion et de là au château de Bourlon.

A Cambrai, comme dans la région, l'émotion causée par cet accident est considérable.

Les œuvres perdent en M. Black un grand soutien et les pauvres un généreux bienfaiteur.

Nous prions la famille du vénéré défunt d'agréer nos respectueuses condoléances et nous recommandons ce grand chrétien aux prières de nos lecteurs.

Une femme inconnue noyée dans la Dede A SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Samedi soir, M. Jules Lomez, rue du Quai, 132, apercevait dans la Dede un corps qui surnageait ; il l'emmena sur la berge.

C'était le cadavre d'une femme paraissant âgée de 25 à 30 ans, de forte corpulence.

Elle portait aux oreilles des boucles en double, autour du cou un collier en argent, muni de deux croix et de deux médaillons.

Elle était vêtue d'une jaquette noire, d'un corsage gris, d'un jupon noir, avait la taille ceinte d'une ceinture à crochets de cuivre, portait des bas noirs et des bottines à boutons.

D'autres petits gamins regardant le mariage et s'y intéressant vivement.

Soudain, l'un d'eux poussa un cri terrible. C'était le petit Adolphe Vandenberghe, 3 ans, rue des Postes, 22, qui venait d'être atteint au bras gauche par l'une des balles minuscules sorties du canon du pistolet.

Conduit aussitôt chez son grand-père, rue Metzgrain, le blessé y reçut les soins du docteur Arguembourg qui eut tôt fait d'extraire la balle malencontreuse.

La blessure est minime, mais qu'en eût été si la balle avait pénétré dans l'œil ?

La coopérative ouvrière de boulangerie « La Famille », 12, rue de Flandre, n'inaugura son fonctionnement le 1er janvier, et pour débiter, le pain à plus de 250 familles ouvrières. Le Conseil d'administration avait tenu à demander la bénédiction de l'Eglise pour ces établissements destinés à rendre de si grands services à la classe laborieuse.

Cette cérémonie eut lieu dimanche, à 11 heures, au grand salon de la paroisse de Saint-Piat, où se réunirent de nombreux paroissiens et amis de la paroisse.

Le prêtre qui y procéda prononça la prière suivante au nom de tous les coopérateurs :

O Dieu, Créateur tout puissant, et tuteur évidemment nécessaire et souverainement intelligent de tout l'œuvre que nous admirons dans l'univers, nous croyons en vous !

Vous êtes l'Esprit qui mesure au besoin du grain de blé la courbe et le rayonnement du soleil immense et lointain, vous êtes l'Esprit qui mesure au besoin de nos frères humains de nous faire connaître et de nous faire aimer, à vous servir, par le noble et personnel effort de sa raison, de son cœur, de sa volonté.

Représentés, en ce moment, par nous-mêmes en commun un acte de religion nous vous croyons, O Dieu, présent à nos côtés, par votre Esprit qui pénètre et suit tout, par votre amour qui embrasse toute créature, par votre toute puissance prête à exaucer nos vœux.

O Jésus-Christ, Dieu fait homme, et rendu solide du genre humain tout entier, pour racheter ses fautes par la parfaite sainteté et la parfaite beauté de votre vie, nous croyons en vous.

Un tramway éborgné. — Un camion de la maison Geger, rue de Tournai, chargé de balles d'étoffe, passait avenue Julien d'Estree ; à l'appel d'un car N qui arr-

THE CHAMBARD LE MEILLEUR REMÈDE DE LA CONSTIPATION LILLE Emules de Pataud

UN OUVRIER ETOUFFÉ à la Maiterie Degruon Frères DE FACHES-THUMESNIL

Incendie à Watten

Incendie dans une pharmacie

CHEZ LES CASQUETTERS

Incendie dans une pharmacie

CAMBRIOLAGE de la MAIRIE DE SOMAIN

UN MEURTRE A MOUSCRON

UN JEUNE HOMME TUE DANS UNE RIXE. — ARRESTATION DU MEURTREUR.

Un genre veut tuer son beau-père A LAUWIN-PLANQUES

Tout dangereux